



# Rouge Emerald

Bulletin du Comité du Pays Malouin du Nouveau Parti Anticapitaliste

N°37  
janvier 2018

## La lutte paie : la preuve par la victoire de Notre-Dame-des-Landes

comité NPA  
du pays malouin:  
npasaintmalo@gmail.com

C'est fait. Le gouvernement a annoncé le 17 janvier que l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ne serait pas construit. Malgré les incertitudes quant à l'avenir de la Zad et les menaces d'intervention policière qui imposent de rester vigilants et de poursuivre la mobilisation, l'abandon du projet d'aéroport est **une victoire historique contre l'État et les multinationales : la preuve qu'une lutte déterminée peut l'emporter**, y compris lorsque les puissants se coalisent pour tenter de la défaire.

### Une lutte de longue haleine

Notre-Dame-des-Landes, c'est 50 ans de lutte, 10 ans d'occupation, des manifestations mémorables, des dizaines de milliers de personnes – paysanEs, urbainEs, occupantEs, jeunes et moins jeunes – mobilisées à de multiples reprises... Des rencontres, des jours et des nuits de discussions et de fête, des expériences diverses qui nourrissent les luttes, des dizaines de comités locaux.

Notre-Dame-des-Landes, ce sont aussi des pressions, des interventions et des violences policières, des arrestations. Mais les opposantEs ont tenu bon et la victoire n'en est que plus belle. Et les fanfaronnades de Sarkozy (« Ils seront expulsés et l'aéroport se fera ») à Macron (« L'aéroport se fera ») en passant par Valls (« Ce projet, nous le soutenons, et il se fera ») et Hollande (« L'aéroport de Notre-Dame-des-Landes sera construit ») n'y auront rien changé.

Le projet est désormais retiré, et la lutte va se poursuivre pour que ce territoire reste un espace d'expérimentation sociale, environnementale et agricole.

**Le NPA appelle à répondre massivement à l'appel à converger le 10 février dans le bocage pour fêter l'abandon de l'aéroport et pour poursuivre la construction de l'avenir de la Zad.** C'est le mouvement anti-aéroport qui doit déterminer l'usage des terres

pour de nouvelles installations, agricoles ou non, officielles ou non, pour « un avenir sans aéroport dans la diversité et la cohésion ».

### Un exemple à suivre

Le combat victorieux contre le projet d'aéroport est une lutte exemplaire.

À l'heure où les attaques pleuvent contre les droits sociaux et démocratiques, et où le sentiment d'impuissance domine, Notre-Dame-des-Landes est **une bouffée d'oxygène pour celles et ceux qui entendent résister à Macron**. La preuve que lorsqu'on se mobilise autour d'objectifs communs dans un cadre unitaire qui respecte les points de vue de chacunE, on peut renverser des montagnes.

À l'heure du macronisme triomphant, la victoire de Notre-Dame-des-Landes ouvre une brèche dans laquelle il s'agit de s'engouffrer. C'est évidemment, en premier lieu, un signal pour celles et ceux qui luttent, contre tous les projets destructeurs de l'environnement, contre le nucléaire et ses déchets à Bure, contre des projets d'autoroutes ou de centres commerciaux et de lignes à grandes vitesses... Mais c'est aussi, à une échelle plus large, un grain de sable de taille dans les rouages de la machine macronienne, un point d'appui pour les luttes en cours, et à venir. En dépit de son recul sur Notre-Dame-des-Landes, le gouvernement entend en effet poursuivre l'offensive anti-sociale, anti-démocratique, anti-migrantEs, qui ne s'arrêtera que si nous l'arrêtons.

Telle est la leçon de Notre-Dame-des-Landes : unis, déterminés, conscients de nos forces, nous pouvons gagner !



*A propos de Notre-Dame-des-Landes, notre comité a remis à la presse locale deux communiqués, le premier le 11/01/2018 soit presque une semaine avant la décision du gouvernement d'abandonner le projet, le second le 20/01/2018. Mais vous n'aurez pas eu le bonheur de lire notre prose concernant la prise de position du maire de Saint-Malo et du délégué de la Chambre de Commerce sur ce sujet (communiqué du 11/01/2018) car les journaux l'ont ignorée. C'est pourquoi nous republions ce communiqué en page 4.*

Le NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE tiendra son 4ème congrès au début du mois de février. Les militant.e.s ont ou vont voter pour départager les 7 textes débattus ces dernières semaines et qui matérialisent les orientations des tendances, fractions et courants précédentes dans le NPA.

SUIVEZ L'ACTUALITE POLITIQUE SUR LE SITE INTERNET LOCAL DU  
**NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE**

<http://www.anticapitaliste-35.org>  
et <http://www.facebook.com/NpaSaintMalo>

## Nos Mamies et nos Papys valent mieux que leurs profits !



Mardi 30 janvier, partout en France, les salariéEs des EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) feront grève et manifesteront à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de la Santé.

Ce mouvement est l'aboutissement d'une vague de fond qui traverse ces établissements. Au cours des derniers mois des dizaines de grèves, ont eu lieu, dans les EHPAD publics et privés, sur tout le territoire et ont révélé à la fois les conditions de travail insupportables des personnels, mais aussi les conséquences que produisent, sur les personnes âgées résidentes, les coupes budgétaires, la course à la rentabilité et, dans le secteur commercial, la course aux profits.

Ces mouvements ont mis en lumière la précarité des personnels, leur souffrance au travail, le manque d'effectifs : repas donnés à la hâte, toilettes rapides, manque d'activités qui font de ces établissements des mouroirs. Une "maltraitance institutionnelle" que les personnels ne supportent plus, alors que, dans le même temps, l'exploitation de "l'or gris" est devenu un "business" très rentable pour les actionnaires des établissements commerciaux.

Quant aux résidentEs et leurs familles, ils et elles doivent payer des frais de séjour (environ 1850€/mois dans notre région voir beaucoup plus dans certains établissements commerciaux), déjà bien au dessus du niveau des pensions, à l'heure où l'augmentation de la CSG et une nouvelle "réforme" vont encore s'attaquer aux retraites.

Cette lutte des salariéEs des EHPAD et leurs revendications, à commencer par l'exigence de la présence d'unE professionnelle pour unE résidentE doivent être soutenues. Elles posent une question politique essentielle : celle de la place que la société donne à toutes celles et ceux qui en raison de leur âge, de leur handicap, ou pour toute autre cause, ne sont pas en état de produire.

**MARDI 30 JANVIER: TOUS ET TOUTES SOLIDAIRES DES SALARIÉ.E.S DES EHPAD,**

**TOUS ET TOUTES POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES AGÉES**

## CLINS D'OEIL DE L'HISTOIRE...

Il y a quelques jours on annonçait le décès d'A. Devaquet, ancien ministre gaulliste de l'enseignement supérieur. Au moment où le gouvernement va mettre en place sa réforme d'accès à l'université, il n'est pas sans intérêt de rappeler, même sommairement, ce que fut le projet de loi Devaquet et les circonstances dans lesquelles il fut abandonné.



Nous sommes à la fin de l'année 1986. Le gouvernement Chirac qui a gagné les législatives de mars et « cohabite » avec Mitterrand veut réformer l'université en augmentant les droits d'inscription, revenir sur l'accès direct en fac avec le bac, organiser la fin des diplômes à valeur nationale et la concurrence entre les fac. Tiens, tiens, voilà des mesures qui font l'actualité d'aujourd'hui et qui ont pour objectifs d'orienter les étudiant.e.s en fonction des places disponibles et d'instaurer une sélection à l'entrée et à tous les stades de l'université... Autrement dit exit la possibilité

pour les étudiants de faire les études de leur choix.

Cette réforme soulève une très importante mobilisation de la jeunesse des lycées et des facs. On estime à près d'un million de jeunes dans la rue le 27 novembre et le mouvement se durcit les 4 et 5 décembre 1986. Certain.e.s se souviennent sans doute du « Devaquet, au piquet ! ». Malheureusement, le 5 décembre, un étudiant Malik Oussékine, qui ne participait d'ailleurs pas aux manifestations, est pris à partie par des policiers et passé à tabac. Il décède peu après.

Un grand mouvement de grève et de protestation ébranle le pays et impose, le 8 décembre, à Chirac l'abandon de ce projet scélérat.

À titre de curiosité, on remarquera que le rapporteur de ce projet à l'Assemblée Nationale était un certain René Couanau et qu'une des figures de la mobilisation étudiante était une certaine Isabelle Thomas...





# appels à la solidarité !

## Avec nos « camarades fichés »

Depuis plusieurs années, des groupes d'extrême droite bretons pratiquent le fichage de militant.e.s impliqué.e.s dans les combats antiracistes, féministes, syndicaux, et dans les réseaux de la gauche radicale et le soutien au migrant.e.s. Les noms, photos, adresses et biographies de ces militant.e.s sont publiés sur des sites et réseaux sociaux avec des appels à « **repérer, identifier, détruire [...] les atermoiements lépreux du gauchisme** », ceux-ci étant qualifiés encore de « **marginiaux édentés, de drogués, de SDFs en état d'ébriété avancé, de fonctionnaires petit-bourgeois, de lesbiennes hystériques et autres sodomites patentés** ».

Afin d'éviter le développement de ces pratiques et menaçantes, les fiché.e.s ont engagé une procédure judiciaire qui a abouti pour l'instant au démantèlement du site internet porteur de ces attaques et au jugement de leur auteur devant le tribunal correctionnel pour diffamation, injure et provocation à la commission de crimes ou délits.

Mais cette perspective de victoire au plan juridique suffit pas. Il faut aussi une démonstration publique afin que ces pratiques de l'extrême-droite soient dénoncées et réprimées dans toutes les couches de la population. Pourquoi les fiché.e.s appellent à :

- Une **MANIFESTATION ANTIFASCISTE, le samedi 24 mars à 15h, place de la mairie à Rennes**
- À la **solidarité financière** pour couvrir les frais de procédure : <https://www.lepotcommun.fr/pot/0hg1m7kw>

## Avec Alain GUILLARD et Osons !

Nous avons évoqué dans nos précédents numéros la procédure judiciaire en diffamation publique, engagée par le maire de Saint-Malo à l'encontre d'Alain Guillard et Osons ! à la suite des « balades » organisées par l'association pour dénoncer la manière dont était conduite la politique d'urbanisme dans la ville.

Bien que sa plainte ait été classée sans suite par le Parquet, le maire a persisté dans son objectif de casser les reins de l'association Osons ! et fait citer Alain Guillard devant le tribunal correctionnel. Il réclame 15.000 € de dommages et intérêts pour préjudice moral et 5.000 € de frais de procédure dont il a, par ailleurs et de manière éhontée, fait voter la prise en charge par la ville de Saint-Malo, lors du Conseil Municipal du 14 décembre.

**Nous avons affirmé notre solidarité** avec Alain Guillard et Osons et **nous la réaffirmons** d'autant plus fort que nous déplorons le silence assourdissant de certain.e.s militant.e.s PCF, EELV, POID, UDB, PS ou ex-PS, CGT, SUD, Attac,... locaux avec qui nous avons menés, menons et mènerons encore des combats communs. Car **ce qui est en jeu**, ce n'est pas le leadership de tel ou tel, ce n'est pas l'intérêt de telle petite boutique par rapport à telle autre, **c'est la résistance vis-à-vis de politiques et pratiques libérales autocratiques qui foulent aux pieds des principes démocratiques élémentaire!**

Le procès aura lieu le 22 février au Tribunal de Saint-Malo. Nous appelons d'ores et déjà à **participer massivement aux initiatives que prendra Osons**

Et comme la défense d'Alain Guillard doit être organisée avec le plus grand soin et que cela nécessite des moyens, nous appelons à **souscrire à <https://www.lepotcommun.fr/pot/02lhygy>**

## Rupture conventionnelle collective : le cadeau de Noël du gouvernement au patronat

L'encre des ordonnances et de leurs décrets d'application était à peine sèche que les employeurs se sont précipités pour en faire usage contre les salariéEs.

La première attaque est la rupture conventionnelle collective (RCC). Cette nouvelle arme va permettre aux patrons de supprimer des milliers d'emplois sans avoir à justifier d'une raison économique, à élaborer un plan social, ni à proposer des reclassements.

Ce dispositif fait suite au « succès » de la rupture conventionnelle individuelle, qui a précipité dans le chômage, depuis sa création en 2008, près de trois millions de salariéEs. Huit fois sur dix, c'est l'employeur qui en est à l'origine alternant arguments financiers et chantages divers. Le MEDEF en rêvait, le gouvernement Macron l'a fait.

En confiant à l'administration du travail le soin d'homologuer les futures ruptures collectives, celles-ci seront juridiquement sans risque pour les patrons, contrairement aux plans de départs volontaires, et il ne sera en outre plus nécessaire d'attendre un an pour pouvoir réembaucher derrière.

### Les plus grosses boîtes en profitent

C'est tout d'abord la chaîne de magasins d'habillement Pimkie qui a annoncé la mise en œuvre d'une procédure de rupture conventionnelle collective. Pimkie, c'est plus de 700 magasins dans le monde, une centaine en France et qui fait partie du groupe Mulliez, une des plus grosses fortunes de France, autour de 40 milliards d'euros.

Dans la foulée c'est PSA qui annonce son intention de faire de même. PSA qui a réalisé un nouveau record de bénéfice en 2016 de 2,15 milliards d'euros. Depuis des années les plans de départs « volontaires » ont déjà

permis de supprimer en moyenne, 3000 postes par an. Son objectif est de diminuer au maximum le nombre de travailleurs en CDI et de les remplacer par des intérimaires, qui représentent sur certaines chaînes de production, 90 % des effectifs.

Que Pimkie ou PSA ait été parmi les toutes premières entreprises à utiliser le nouveau dispositif en dit long sur le fait que les ordonnances travail ont été vendues par le gouvernement comme devant faciliter la vie des patrons de très petites entreprises, pour leur permettre d'embaucher, de créer des emplois. En fait ce sont d'abord les grandes entreprises du CAC 40 qui vont en faire leurs choux gras.

### Reconstruire une mobilisation contre ce gouvernement

Les résistances des salariéEs n'ont pas été effacées par l'échec des mobilisations contre la loi travail. Le rouleau compresseur des ordonnances et la passivité des confédérations syndicales n'ont pas eu raison de la colère sociale. Dans de nombreux secteurs, souvent moins organisés que les grands secteurs traditionnels, la combativité des salariéEs a permis de faire reculer les employeurs. C'est le cas dans le nettoyage, la restauration, l'hôtellerie, et même dans des activités ubérisées comme Deliveroo. C'est aussi le cas dans les hôpitaux comme à Bordeaux, Toulouse ou en région parisienne.

Les attaques engagées ou programmées contre les chômeurs/euses et les migrantEs, la baisse du pouvoir d'achat ne doivent pas rester sans riposte. C'est à nous, salariéEs, chômeurEs, de construire la résistance, et les organisations syndicales, politiques, associatives doivent se rencontrer pour organiser une mobilisation unitaire.

# BREVES DE PONTONS

## Le maire de Saint-Malo et le projet » d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Dans Ouest-France du 9 janvier, le maire de Saint-Malo donne son point de vue, à double titre, sur le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Sur sa position en tant que maire de Saint-Malo, nous nous retrouvons en grande partie dans la réponse bienvenue que lui a faite l'élue municipale Mme LeTallec (Ouest-France du 10 janvier).

Il est en effet piquant que le maire de Saint-Malo se réclame, au nom de la démocratie, de l'application du référendum de Loire-Atlantique alors que lui-même se déclare opposé à la démocratie participative dans sa ville s'agissant des dossiers d'aménagement et d'urbanisme notamment.

Il est également juste de relever que le maire de Saint-Malo conditionne le développement industriel et touristique régional à la mise en place de ce projet, alors qu'aujourd'hui chacun mesure que le transport aérien n'est pas l'alpha et l'oméga du dynamisme économique et qu'en tout état de cause le grand ouest dispose d'ores et déjà d'un équipement en la matière loin d'être saturé (Nantes-Atlantique, Rennes, Angers, Pleurtuit...).

Sur la question de l'avenir de la Zad (dans l'hypothèse d'un abandon du projet), nous partageons l'idée que les agriculteurs-ices ayant refusé de plier face à AGO-VINCI, puissent continuer de cultiver librement les terres dont ils-elles ont l'usage, recouvrer leurs droits et poursuivre leurs activités; nous pensons que les nouveaux habitant-e-s venu-e-s occuper la Zad pour prendre part à la lutte puissent rester sur la zone, que ce qui s'est construit depuis 2007 dans le mouvement d'occupation en terme d'expérimentations agricoles hors cadres, d'habitat auto-construit ou d'habitat léger (cabanes, caravanes, yourtes, etc), de formes de vies et de luttes, puisse se maintenir et se poursuivre... De ce point de vue, nous ne considérons pas qu'il y ait deux types d'occupants sur la ZAD et nous défendons globalement toutes les formes de résistance et d'expérimentation politique qui se sont déroulées sur cette zone. En ce sens, nous pensons qu'on ne peut se

contenter de l'abandon du projet d'aéroport en approuvant par anticipation l'évacuation par la force de certain.e.s occupant.e.s.

Sur la position du maire en tant que président de Saint-Malo-Agglomération et du Pays de Saint-Malo, exprimée en duo avec le délégué local de la Chambre de Commerce et d'Industrie, on ne peut que relever et son caractère volontairement clivant et politicien (vis-à-vis de celle du député de la circonscription) et son caractère mécaniste dénoncé plus haut. C'est en effet faire preuve d'idéologisme (libéral en l'occurrence) que d'affirmer de manière péremptoire que la construction d'un nouvel aéroport est « LA solution » unique « pour le développement du Grand Ouest ».

S'ajoute à cette argumentation extrêmement pauvre, une méconnaissance manifeste du dossier. Un exemple ? Le maire de Saint-Malo et son compère soutiennent que l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique n'aurait pas le potentiel suffisant pour répondre aux nécessités du développement régional au motif de "son enclavement urbain, de sa position excentrée... ». Qu'ils aillent voir combien d'aéroports internationaux sont situés en zone urbaine ou en voie d'urbanisation, qu'ils aillent dire aux chefs d'entreprises vendéens que Nantes-Atlantique est "excentré"...

Non, ces prises de position du maire de Saint-Malo ne sont pas sérieuses. Il aurait mieux fait de s'abstenir plutôt que d'enfourcher ce discours idéologique.

Pour sa part, le comité du NPA du pays malouin, quelle que soit la décision gouvernementale, se prononce **pour l'abandon de ce projet et contre toute tentative d'évacuation par la force de la Zad**. Il participera à toute action organisée par le collectif local et appelle d'ores et déjà au **rassemblement convoqué sur la Zad le 10 février prochain**.

Communiqué remis à la presse locale le 11/01/2017

## Solidarité avec les migrants !

En visite à Calais, mardi dernier, Macron s'est félicité d'une situation qui se serait améliorée. En détruisant le camp de migrants de Calais, la concentration de misère qu'il constituait a disparu : cela pique moins les yeux ! Mais la situation des migrants n'a fait qu'empirer. Ceux qui restent dorment dans des fossés pour se cacher de la police. Les autres subissent une véritable chasse à courre. Le moindre abri, le moindre début de campement qui permettrait de survivre au froid est immédiatement déblayé. Les militants associatifs témoignent des couvertures arrachées, des tentes lacérées, des biens personnels confisqués. À Calais, la durée de vie d'une tente est de deux jours.

## Police partout, asile nulle part

Ce ne sont pas les 50 millions que Theresa May a promis à Macron pour de nouvelles clôtures et caméras à l'entrée du tunnel sous la Manche qui vont arranger les choses. L'État français se fait l'avant-poste des gardes-frontières britanniques, comme la Libye et la Turquie le font pour l'Europe. Bien sûr, en France, la mise en esclavage des migrants comme en Libye ferait mauvais

genre, alors on use du harcèlement policier avec le même objectif : **dissuader les migrants de venir en rendant le territoire français pire pour eux que les pays de dictature, de guerre et de misère qu'ils cherchent à fuir.**

La brutalité déployée par le gouvernement est telle que même parmi les fidèles soutiens à Macron, certains commencent à s'inquiéter. Même le secrétaire de la CFDT, Laurent Berger, et quelques autres se sont fendus d'une tribune dans *Le Monde* pour regretter le « double langage » de Macron et la réalité inhumaine de sa politique : « C'est ainsi que des Érythréens, des Soudanais ou des Syriens, humiliés dans leur pays, torturés en Libye, exploités par des passeurs criminels, terrorisés en Méditerranée et entrés en Europe par la Grèce ou l'Italie, pourraient bientôt être privés de liberté en France », dénoncent-ils.

Les associations sont, elles aussi, révoltées par le rôle de police supplétive que voudrait leur faire jouer le ministre de l'Intérieur. Celui-ci a ordonné à ses préfets de mettre en place des « équipes mobiles » chargées de recenser les migrants dans les centres d'hébergement d'urgence et il veut imposer

aux associations de transmettre la liste des personnes hébergées avec leur statut de séjour, histoire de ne laisser aucun espace de répit aux migrants.

L'indignation s'exprime aussi dans la jeunesse. Dans les facs, des étudiants réquisitionnent des salles pour héberger des jeunes migrants, les aident à se faire inscrire au lycée ou à l'université et exigent leur régularisation auprès des préfectures et des conseils d'administration. **Cette indignation aurait bien des raisons de s'étendre à tous les travailleurs.** Les capitalistes qui sèment la misère et les guerres dans le monde, poussant des millions de personnes à s'exiler dans des conditions dramatiques, sont les mêmes qui, en France, licencient, gèlent les salaires, aggravent les conditions de travail.

**Face à l'inhumanité du capitalisme, aux travailleurs et aux jeunes d'affirmer leur solidarité !**

